

Ville, Date

Monsieur/Madame

Titre

Adresse 1

Adresse 2

Ville, Code postal

Objet : hausse des coûts du carburant et des matériaux dans l'industrie de la construction

Monsieur/Madame,

Inclure ici une courte description de l'entreprise, exemple : [NOM DE L'ENTREPRISE] est une entreprise du secteur de la construction d'infrastructures actives [partout au Québec / dans la région de XXX]. Nous embauchons un total de XXXX travailleurs et travailleuses.

Comme vous avez pu en témoigner, le secteur de la construction est aux prises avec des hausses importantes des coûts des matériaux depuis plus de deux ans. À cela s'ajoute, depuis mars 2022, une hausse fulgurante du coût du carburant. Nous, comme entreprise du secteur de la construction, ainsi que d'autres sommes également affligées par des ruptures de stock et des délais de livraison jamais vus. Ces tendances ont des impacts importants sur les entreprises comme la nôtre, car elles nous forcent à composer avec des dépenses imprévisibles qui n'avaient pas été budgétées lors de la signature des contrats. Cette dynamique risque de mettre en péril notre capacité à soumissionner sur les appels d'offres publics et municipaux, ce qui aura nécessairement des impacts sur les citoyens dans le futur.

Pour documenter la situation, un sondage a été mené auprès de tous les membres de l'AQEI, l'ABQ, l'ACQ, l'ACRGQ, l'APMLQ, Bitume Québec, la CEGQ et la CMEQ¹, auquel 660 entreprises en construction ont répondu en juin 2022. Les résultats révèlent que 96% des entreprises ont été confrontées à des pertes financières pour les projets soumissionnés en 2021 ou au début 2022 et qui seront réalisés cette année en raison de la hausse du coût du carburant. Entre janvier et juin 2022, les entreprises ont subi des hausses de coûts allant de 15% à 55% en moyenne sur les différents matériaux. Plus des trois quarts (78%) des entreprises ont dû absorber une perte financière en raison de la hausse du coût du carburant et des matériaux.

Dans un premier temps et considérant les répercussions des hausses de coûts pour notre industrie, nous et plusieurs entreprises de notre secteur considérons qu'il est nécessaire d'offrir des compensations aux entrepreneurs pour des contrats déjà signés.

Cela dit, c'est une solution pragmatique qui est déjà appliquée, variablement, par endroit. En effet, près du quart (23%) des entrepreneurs sondés affirment que leurs donneurs d'ouvrage municipaux acceptent de payer la différence du coût du carburant, preuve à l'appui. Environ la même proportion (22%) affirme que leurs donneurs d'ouvrage municipaux acceptent de payer la différence du coût des matériaux.

Dans un deuxième temps, nous sommes convaincus que l'application de clauses d'ajustements aux coûts s'imposent, dans le contexte économique extraordinaire que nous vivons ces derniers temps. Ces clauses devraient idéalement être appliquées rétroactivement dans le cas des contrats déjà signés. Il est primordial de limiter les impacts des hausses de coûts, autant pour les donneurs d'ouvrages que les entrepreneurs qui œuvrent au quotidien à la construction de nos milieux de vie et de nos infrastructures.

Ainsi, notre démarche vise à trouver des solutions communes et gagnantes pour chacune des parties afin d'améliorer l'environnement d'affaires dans lequel nous collaborons. Notez que nous nous montrerons entièrement disponibles si vous souhaitez obtenir davantage d'information quant à cette proposition.

Je vous prie d'agréer, **xxx**, l'expression de mes sentiments distingués.

Nom, Titre
Nom de l'entreprise

¹ ABQ – Association Béton Québec
ACQ - Association de la construction du Québec
ACRGQTQ - Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
APMLQ - Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec
AQEI - Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure
Bitume Québec
CEGQ - Corporation des entrepreneurs généraux du Québec
CMEQ - Corporation des Maîtres Électriciens du Québec